

Le référentiel

du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Seine-Maritime

Centre-bourg et traverse

Sécurisation et aménagement paysager

Typologie : Espace public

Commune : Roumare, 1 103 hab

Concepteur : FOLIUS (paysagiste) /
INGETEC (BET VRD)

Maître d'ouvrage : commune

Coût travaux : 506344 € HT

Date livraison : 01/2008



Une démarche environnementale concertée

Le centre bourg de Roumare est remarquable dans son ensemble : il est riche tant d'un point de vue paysager qu'architectural. Mais comme de nombreux villages, il a évolué et doit faire face notamment à une fréquentation de ses rues et routes plus importante à cause de l'accroissement de la population et de l'intensification de la circulation (proximité de l'agglomération rouennaise) .

Les élus de la commune ont donc fait appel à notre groupement de maîtrise d'oeuvre, constitué d'un bureau d'études urbaniste paysagiste FOLIUS ECOPAYSAGE et d'un bureau d'études infrastructures INGETEC, pour modifier de façon raisonnée , certaines structures du village afin que ces évolutions ne deviennent pas une gêne pour les habitants, ni une cause de dégradation pour le paysage.

Nous avons tenté de mener une réflexion urbanistique cohérente s'inscrivant dans une démarche environnementale qui aboutisse à un projet d'aménagement tenant compte des contraintes techniques, architecturales et budgétaire. L'objectif recherché était l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité dans une cohérence urbaine d'ensemble prenant en outre en considération les critères de développement durable (matériaux durables, entretien simplifié...) et les normes handicapés.

Les principaux enjeux des solutions proposées furent :

- ✓ Requalifier et revaloriser les espaces de vie urbaine
- ✓ Sécuriser la sortie des écoles et le ramassage scolaire
- ✓ Améliorer les cheminements piétons et cyclable pour une meilleure sécurité
- ✓ Inviter les automobilistes à réduire leur vitesse pendant la traversée de ce bourg
- ✓ Gommer l'identité routière au bénéfice d'une ambiance de place de village
- ✓ Restituer un cadre rural et ornemental au village pour le bien être des habitants
- ✓ Mettre en valeur les points forts du site



- Le secteur de la mairie / église / commerces

Il s'agissait de rénover le site sans en modifier la structure. Les trottoirs de la rue de l'église ont été élargis afin que les piétons puissent évoluer sans danger. Le parvis de la mairie a été recouvert par des pavés de grès aux teintes naturelles, matériau noble et adapté à un centre bourg ancien. Le parking a été également rénové dans un souci à la fois de service et de bonne intégration esthétique.



- Le secteur de la place de la liberté / route de Barentin / route des deux Tilleuls / route de St Pierre

C'est ici que les changements sont les plus sensibles. Avant la réalisation des travaux, la route de Barentin, prioritaire, coupait le cœur du village. Avec le projet proposé, la tendance est inversée grâce à la création d'une place de village (place de la liberté) venant gommer la route. Par ce biais, la priorité est donnée aux piétons et cyclistes dans un secteur primordial qui regroupe l'école, la cantine, l'église, la maison communale, la salle des fêtes et enfin la boulangerie. Par ailleurs, cette espace intègre un nombre raisonnable de places de stationnement indispensables à la vie locale, tout en réservant des espaces importants dédiés aux piétons ou aux jardins. Le traitement des sols intègre des matériaux de qualité : bétons désactivés d'aspect sablé s'apparentant à des chemins de terre, résines gravillonnées sur voiries au niveau des plateaux surélevés pour mieux signaler la place et gommer l'emprunte des enrobés, pavés de grès au ton ocre sable en adéquation avec la teinte des bétons. Le principe est de différencier chacun des espaces. Dans le cœur de projet, les piétons sont guidés par les bétons désactivés qui leur sont réservés, les enrobés noirs sont réservés à la circulation routière, les pavés, eux, signalent des emplacements privilégiés et participent à la qualité durable de l'ambiance créée.



En accompagnement, un large panel végétal a été mis en place. Le choix des végétaux s'est porté sur des essences champêtres avec l'objectif de défendre une identité rurale qui a tendance à ne plus exister dans les bourgs proches de grands centres urbains. Ces essences sont des arbres fruitiers comme le Néflier, les pommiers palissés, les haies de charmes mais aussi les Rhubarbes, le Thym, l'Ail, la Ciboulette, la Sauge, les Iris... Pour l'agrément décoratif, des arbres comme le Chêne Bivoniana, le Métaséquoia, le Liquidambar, mais également les Buis, les Céanothes ont été plantés. Pour le fleurissement, ont été retenus les Emerocalles, les Spirées, les Echinops ou bien encore les Viburnums ainsi que les bulbes de printemps.



Le parking longitudinal a été réalisé en evergreen. Il était à l'origine recouvert d'enrobé, ce qui engendrait une impression de large route, ce qui est contradictoire avec le besoin de faire ralentir les véhicules. Sa mise en herbe crée un effet de resserrement visuel et limite par ailleurs les eaux de ruissellement.

La rénovation du bourg a été également l'occasion de réaliser des aménagements facilitant le déplacement des piétons, valides ou moins valides ; des rampes ont été créées, des pentes adoucies et des trottoirs surbaissés contribuant à la sécurisation du centre en faisant ralentir le flux de véhicules mais aussi en dissuadant le transit par son centre.